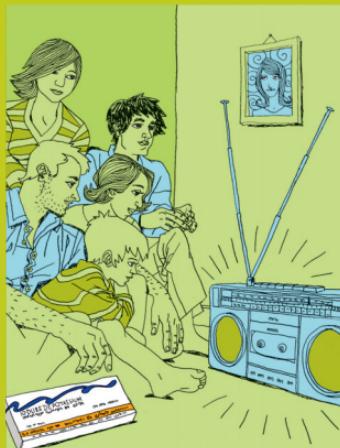


En cas d'accident nucléaire

Dès l'alerte, il faut :

- rentrer chez soi ou rester à l'intérieur d'un bâtiment,
- écouter la radio et suivre les consignes du préfet,
- garder les comprimés d'iode à portée de main : le préfet peut vous demander d'en absorber.



Création Trainevalvaine • Illustrations Santiago Bordjilis • Mars 2009

En cas d'accident nucléaire, des rejets d'iode radioactif dans l'air peuvent se produire.

L'iode radioactif porte atteinte à la santé de la population, en particulier des plus jeunes.

Les comprimés d'iode stable (iodure de potassium) protègent la glande thyroïde contre les effets de l'iode radioactif.

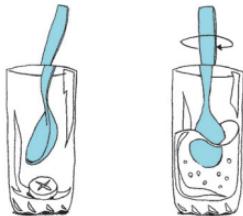
Les comprimés d'iode sont efficaces durant 24 heures.

Pour en savoir plus :
www.asn.fr

Utilisation des comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire

Mode d'emploi

Le comprimé se prend dissous dans une boisson (eau, lait, jus de fruits).



Les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes sont les plus sensibles, leur protection est prioritaire.

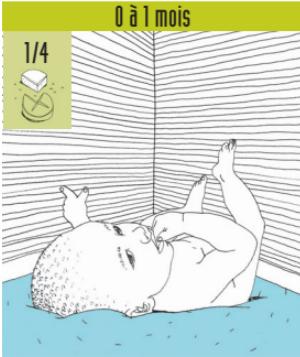
Le comprimé d'iode est un médicament : lisez attentivement la notice avant de l'absorber.

Posologie

(pour les nouveaux comprimés d'iodure de potassium dosés à 65 mg)

0 à 1 mois

1/4



1 mois à 3 ans

1/2



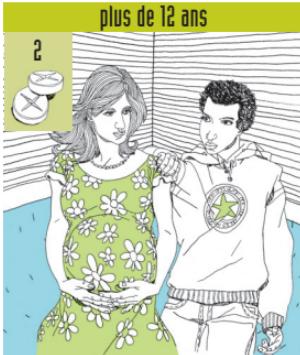
3 à 12 ans

1



plus de 12 ans

2



En cas d'accident nucléaire, le comprimé d'iode doit être pris sur instruction du préfet.